

Décision du Maire par délégation du Conseil Municipal N°2025-18-DECISION

Objet : Autorisation d'une vente au déballage du 19/04/2025 au 18/05/2025 au n°95 Route Nationale à MARCHIENNES (59870)

Le Maire de Marchiennes,

Vu la délibération n° 03 – 2024 du 05 mars 2024 relative aux délégations consenties au Maire par le conseil municipal conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande d'autorisation présentée par Monsieur Olivier ROUSSEAU à Marchiennes le 16 avril 2025,

DÉCIDE

Article 1 : d'autoriser Monsieur Olivier ROUSSEAU à organiser une vente au déballage du 19/04/2025 au 18/05/2025 à son domicile situé au n°95 Route Nationale à Marchiennes (59870).

Article 2 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera remise au Sous-Préfet de Douai, au Commissariat de Police de Somain et au demandeur.

Fait à Marchiennes, le 16/04/2025

Le Maire,

Laurent MARTINEZ



